

Monsieur,

Vous avez souhaité attirer mon attention concernant le projet de loi portant diverses dispositions de vigilance sanitaire.

Vous avez été nombreux et nombreuses à m'interpeller concernant ce projet de loi avec, parfois, beaucoup de véhémence.

Depuis de nombreux mois maintenant, la crise sanitaire a bouleversé nos quotidiens, nos habitudes mais a aussi affecté nos proches, nos amis, nos familles.

Aujourd'hui, grâce au vaccin, les structures de réanimation de nos hôpitaux ne sont plus saturées et le nombre de morts dans notre pays directement lié à la maladie, bien qu'il soit toujours trop élevé est à un niveau bas.

En Ardèche, 13 personnes sont toujours hospitalisées à cause du virus et je remercie les personnels hospitaliers de leur dévouement quotidien pour soigner chacune et chacun d'entre nous.

Comme vous pourrez le constater en suivant ce lien, j'ai voté contre le projet de loi du Gouvernement en 2<sup>e</sup> lecture tout comme en 1<sup>ère</sup> lecture : [https://www2.assemblee-nationale.fr/scrutins/detail/\(legislature\)/15/\(num\)/4109](https://www2.assemblee-nationale.fr/scrutins/detail/(legislature)/15/(num)/4109).

Ce texte permettra au gouvernement d'enjamber, sans contrôle démocratique, la fin de la session parlementaire et les 2 échéances électorales qui nous attendent, pour proroger les mesures d'urgence en vigueur depuis plus d'un an (confinement, interdiction de circuler, présentation du pass sanitaire pour accéder à des activités sportives, culturelles, dans les lieux associatifs, dans les transports en commun...)

Ce contournement du Parlement qui va au-delà du mandat d'Emmanuel Macron est un non-sens alors que l'Assemblée Nationale a démontré ses capacités à réagir en urgence si le contexte sanitaire devait se dégrader.

En outre, nous vivons depuis trop longtemps sous des régimes d'exception qui pourtant doivent être déclenchés sous des conditions strictement proportionnées et encadrées.

Enfin, je me suis opposée à la possibilité pour les directeurs d'école d'accéder au statut vaccinal des élèves, cela n'est pas leur mission !

Malheureusement, la majorité de LaREM et le Gouvernement n'ont écouté aucune opposition et ont balayé tous nos arguments ou ceux qui avaient été portés au Sénat, je le regrette.

Ma collègue Lamia El Aarage qui représentait mon groupe Socialiste durant l'examen de ce texte a rappelé nos différents arguments contre ce texte, vous pourrez les retrouver en suivant ce lien : <https://twitter.com/socialistesAN/status/1455931087843217411?s=20>.

Je continuerai d'assurer ma mission de contrôle et d'évaluation de la politique du Gouvernement comme je l'ai toujours fait, dans le respect de chacun et chacune.

Je reste à votre écoute, et vous prie de croire, en l'assurance de ma considération distinguée.

**Michèle VICTORY**

*Députée de la 2<sup>e</sup> circonscription de l'Ardèche*

*Commission des affaires culturelles et de l'éducation*